

Piste d'atterrissage

Les soumissions demandées à la fin du mois d'avril prochain

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Lors de sa récente visite à l'aéroport municipal, le surintendant des Voies Aériennes au ministère des Transports, M. Jean-Paul Lacaille, a laissé entendre que les soumissions pour l'aménagement de la nouvelle piste d'atterrissage à l'aéroport municipal, longue de 4 000 pieds, pourraient être demandées vers la fin d'avril, de façon à pouvoir terminer la piste avant la fin de l'année. Le fait sera confirmé par lui-même dans une lettre qu'il adressera au conseil municipal que les tracés d'arrénageage auront été complétés.

Le projet d'aménagement de la piste de l'aéroport municipal n'est pas étranger à M. Lacaille, puisqu'il y a été mêlé depuis quelques années, alors que la cité dépensait des sommes d'argent considérables pour améliorer les lieux actuels et songeait même à se prévaloir de l'ancienne loi. Pour cette raison, M. Lacaille a fourni plusieurs détails intéressants sur le zonage requis pour l'aménagement de la piste et les diverses phases de réalisation du projet, n'y voyant pas d'objection à l'aménagement d'un parc industriel en autant que le zonage sera respecté. Le premier magistrat de la cité a remercié le distingué visiteur de ses explications très précises, en soulignant tout le travail accompli à l'aéroport municipal depuis plusieurs années, en vue d'en faire un aéroport commercial à une époque où l'aviation privée connaît de plus en plus de vogue. La nouvelle piste qui sera construite par le gouvernement fédéral, grâce à la généreuse souscription sollicitée par l'hon. Jean-Luc Pélissier, rendra d'immenses services à toute la population, principalement à l'occasion de l'exposition universelle en 1967 alors que de nombreux visiteurs profiteront de ce rapide moyen de transport pour se rendre à l'Expo, sachant que Drummondville possède une piste d'atterrissage conforme aux spécifications du ministère des Transports.

gement de la piste et les diverses phases de réalisation du projet, n'y voyant pas d'objection à l'aménagement d'un parc industriel en autant que le zonage sera respecté. Le premier magistrat de la cité a remercié le distingué visiteur de ses explications très précises, en soulignant tout le travail accompli à l'aéroport municipal depuis plusieurs années, en vue d'en faire un aéroport commercial à une époque où l'aviation privée connaît de plus en plus de vogue. La nouvelle piste qui sera construite par le gouvernement fédéral, grâce à la généreuse souscription sollicitée par l'hon. Jean-Luc Pélissier, rendra d'immenses services à toute la population, principalement à l'occasion de l'exposition universelle en 1967 alors que de nombreux visiteurs profiteront de ce rapide moyen de transport pour se rendre à l'Expo, sachant que Drummondville possède une piste d'atterrissage conforme aux spécifications du ministère des Transports.



QUELQUES-UNES des personnalités qui assistaient récemment à l'hôtel de ville, à la réception civique offerte à l'hon. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce qui était le conférencier-Invité du club d'Administration Industrielle et de la Chambre de Commerce du comté. On reconnaît dans l'ordre, MM. Marc Ruel, président du club d'Administration industrielle, George Haggerty, président du comté industriel de Drummondville, Louis Houdet, commissaire industriel régional, de Victoriaville et Maurice Richard, président de la Chambre de Commerce du comté.

La Jeune Chambre le préconise dans un mémoire Formation d'un comité d'études pour un plan de fusionnement

DRUMMONDVILLE (S.B.) — La Jeune Chambre de Drummondville vient de rendre public un mémoire dans lequel elle demande aux autorités des différentes municipalités qui entourent Drummondville d'entreprendre les démarches nécessaires pour former un comité qui sera chargé d'étudier un plan de fusionnement. Cette étude sera faite selon les règlements régis par le Bill 13 et un rapport de l'étude devra être présenté avant le 31 mars 1967.

C'est après avoir consacré une année entière à l'étude de ce projet que le comité des Affaires municipales de la Jeune Chambre a décidé de présenter ce mémoire. Les avantages découverts par ce comité sont nombreux. Ainsi, la Jeune Chambre prétend que la fusion volontaire des municipalités activerait l'expansion de la ville aux points de vue politique, économique, scolaire et social.

D'abord, au point de vue politique, le fusionnement permettrait la formation d'un seul conseil municipal, ce qui réduirait les dépenses d'administration et diminuerait les frais et les énergies qu'exigent de nombreuses élections, ceci tout en offrant une sélection réelle parmi les édiles municipaux. Le mémoire cite également les paroles du ministre Bernard Pinard pour justifier les avantages politiques que la fusion apporterait: "Faites un front uni et vos revendications auprès des autorités gouvernementales seront entendues!" Le rapport ajoute qu'en agissant de la sorte, une plus grande planification des lois municipales pourrait être réalisée et ce, avec facilité.

Avantages économiques
"Du fait que nous ne sommes plus au siècle précédent, il est dans le mémoire, alors que les villes pouvaient comme des champignons au détriment des différents services municipaux, le goût du bien-être et du confort exige aujourd'hui la construction d'arrondissements conçus d'après un plan d'urbanisme de façon à rendre attrayant l'implantation de nouvelles industries ainsi que la venue de nouveaux citoyens. Cette expansion industrielle ne peut que favoriser les échanges commerciaux au sein de notre province et de notre pays. En outre, cette évolution économique permettrait à l'industrie du tourisme de progresser."

Par suite de la fusion, une économie considérable des faits d'administration et d'entretien s'ensuivrait dans le cas de planification des différents services tels que aqueduc, police et incendie. Le coût par capital serait moindre pour construire une usine d'épuration des eaux, d'un garage municipal ou d'un incinérateur. En outre le fusionnement municipal apporterait nécessairement un actif plus considérable engendrant un plus grand pouvoir d'emprunt.

Dans les avantages sociaux, le mémoire mentionne une plus grande collaboration au développement des centres culturels ou autres. Ainsi, au lieu de disperser les efforts, les organisateurs pourraient unir leurs moyens afin d'en arriver à des résultats plus tangibles. Le domaine sportif subirait la même influence. Les patinoires "entre l'église et le presbytère" disparaîtraient pour faire place à des centres sportifs d'une plus grande importance. Les services fournis seraient plus adéquats et profitables pour la jeunesse et la population toute entière.

Enfin, les rivalités entre municipalités et l'esprit de clocher seraient remplacés par la fierté d'appartenir à un grand complexe bien organisé et protégé.

Pourquoi un mémoire?
Si la Jeune Chambre a pris la décision de rédiger un mémoire explique le rapport du comité des Affaires municipales, c'est que deux lacunes ont engendré des discussions au sein de la commission sur la fusion des municipalités. Ces lacunes sont:

a) Sur une superficie d'environ 25 milles carrés, cinq conseils municipaux administrent les destinées d'une population de 45 000 âmes. Celles-ci sont: Drummondville, Drummondville-Ouest, Drummondville-Sud, Drummondville-Nord et Gratham-Ouest. B) Drummondville est une municipalité industrielle et de services, ne pouvant équiper tous un certain temps, elle ne serait pas obligée de déplacer eux-mêmes le trottoir et l'entrée de cour de leur propriété."

Sur le plan scolaire
Dans le domaine scolaire, le ministre de l'Éducation montre dans sa politique actuelle les bienfaits de la fusion des commissions scolaires, ne pouvant équiper tous un certain temps, elle ne serait pas obligée de déplacer eux-mêmes le trottoir et l'entrée de cour de leur propriété."

En conclusion, considéré le ministère a cru bon de réunir, dans un même enveloppe, les commissions scolaires existantes et que la population est consciente de ces deux "N'y a-t-il pas, dans ce qui précède, un exemple tangible la ville à tout point de vue, des bénéfices que l'on pourrait retirer en fusionnant certaines municipalités", note le rapport s'impose pour le bien-être de la population.

En conclusion, considéré le ministère a cru bon de réunir, dans un même enveloppe, les commissions scolaires existantes et que la population est consciente de ces deux "N'y a-t-il pas, dans ce qui précède, un exemple tangible la ville à tout point de vue, des bénéfices que l'on pourrait retirer en fusionnant certaines municipalités", note le rapport s'impose pour le bien-être de la population.

En conclusion, considéré le ministère a cru bon de réunir, dans un même enveloppe, les commissions scolaires existantes et que la population est consciente de ces deux "N'y a-t-il pas, dans ce qui précède, un exemple tangible la ville à tout point de vue, des bénéfices que l'on pourrait retirer en fusionnant certaines municipalités", note le rapport s'impose pour le bien-être de la population.

De ces visites résultent d'autres avantages non seulement, comme nous le verrons bientôt. Pour les adolescents qui participent directement, mais également pour les parents et la population de la localité. Les parents intéressés au développement social de leurs enfants, doivent communiquer avec le responsable local, M. Bruno Rouleau, principal de l'école Fr. Frédéric Tétréau.

On dit de l'école qu'elle doit préparer à la vie, que dire alors de cet échange de visites qui place les jeunes dans des situations réelles dont ils doivent tirer le meilleur parti possible? Un des avantages les plus marquants de l'échange, provient des occasions qu'ont les participants de mettre en pratique leur connaissance de la langue anglaise. Pour ceux qui veulent en profiter, c'est le moment de briser la glace et d'acquiescer plus de facilité dans le maniement de cette langue, ce qui sera un atout précieux quand viendra le moment d'obtenir un emploi.

Projets futurs de l'Association des Pilotes

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — L'Association des Pilotes de Drummondville recevra, cette semaine, M. Jean-Paul Lacaille, surintendant des Voies Aériennes du ministère des Transports, afin d'obtenir certains détails sur les diverses phases de l'aménagement de la nouvelle piste de 4 000 pieds, construite par le gouvernement fédéral au coût de \$200,000 à l'aéroport municipal.

Cette rencontre s'est tenue en présence du président de l'Association, M. Charles-A. Giroux, et à laquelle prenaient part également le maire Philippe Bernier, un vétérinaire-pilote, qui a paru fort intéressé des informations fournies par M. Lacaille.



LE CLUB DE GOLF Heriot, fondé depuis peu, aura son chalet très prochainement, qui sera conçu selon une architecture moderne et surtout très fonctionnelle, comme en fait foi la photo ci-dessus. Le coût approximatif de la construction sera d'environ \$40,000. Le site choisi est des pins pittoresques, dû au fait qu'il sera situé dans le centre géométrique du parcours et aussi sur la

Projets d'avenir
Le président Giroux fait part au visiteur des projets que se propose l'Association des Pilotes de Drummondville pour les cinq prochaines années, dont la construction probable d'un club aéronautique en bordure de la rivière St-François, non loin du hanger actuel de même que l'aménagement d'un parc industriel aux abords de la route conduisant à l'aéroport au cours de la présente année. Il est également question de continuer les déjeuners-volants qui ont connu une grande vogue jusqu'ici de même que d'inviter des conférenciers de marque qui pourraient discuter de l'aménagement de la nouvelle piste, de la radio et de tous les services connexes à l'aviation. Différents autres événements prendront aussi place, tels une soirée de l'aviation pour les industriels, une journée spéciale pour les pilotes, une danse annuelle, etc.

En 1967, les pilotes seront appelés à élaborer les plans du chalet aéronautique de même que du parc industriel, puisque l'Association espère à ce moment-là compter au-delà de 100 membres, et en 1968 et 1969, il s'agira de trouver une formule pour trouver les fonds nécessaires à la construction qui devrait être terminée en 1970. Il s'agit d'un projet de près de \$100,000.

partie la plus élevée. Le chalet aura deux étages; au rez-de-chaussée, une vaste salle avec bar et vestiaire et à l'extérieur, une galerie observatoire sur les quatre faces du chalet. Au sous-sol, on trouvera les services suivants: salle de douches et salle de toilettes pour hommes et dames, salle pour caissiers, le "pro-shop" et un appartement pour chariots et quelque entrepôts.



C'EST A VICTORAVILLE qu'a eu lieu la dernière réunion mensuelle des membres de l'Association des Marchands d'automobiles des Cantons de l'Est, M. Pierre Nadeau, vice-président adjoint de la Cie Industrial Acceptance était le conférencier invité lors de cette réunion qui s'est déroulée jeudi soir en l'hôtel Manoir Victoria. Sur la photo, nous apercevons dans l'ordre connu: M. Léon Gourde de Victoriaville, directeur, ex-président de l'Association des Marchands

d'automobiles des Cantons de l'Est, M. Jean-Luc Godbout de Victoriaville, directeur de l'Association, le conférencier M. Pierre Nadeau et M. Richard Pélissier, représentant de l'Industrial Acceptance à Victoriaville. L'Association des Marchands d'automobiles des Cantons de l'Est groupe des dépositaires de Victoriaville, Sherbrooke, Thetford-Mines, Magog, Coaticook, Granby, Disraeli et Plessisville.

(Photo LeRo)
d'automobiles des Cantons de l'Est, M. Jean-Luc Godbout de Victoriaville, directeur de l'Association, le conférencier M. Pierre Nadeau et M. Richard Pélissier, représentant de l'Industrial Acceptance à Victoriaville. L'Association des Marchands d'automobiles des Cantons de l'Est groupe des dépositaires de Victoriaville, Sherbrooke, Thetford-Mines, Magog, Coaticook, Granby, Disraeli et Plessisville.

Drummondville contée...

Dix-huit candidats ont été choisis par le comité de nomination pour les élections du 27 avril 1966 à la Jeune Chambre. Sur la liste remise aux membres lors du souper de mercredi dernier, aucune femme ne figurait. Ces dames, qui étaient justement bien représentées lors de ce souper, ont paru quelque peu affusquées de la chose. Toutefois, Mme Marc-André Joyal a calmé les esprits en disant que c'était la première année qu'elles étaient admises à la Jeune Chambre et qu'elles n'avaient pas encore tout à fait l'expérience nécessaire pour occuper un poste quelconque. M. René Verrier, le président, a ajouté que n'importe laquelle de ces dames pouvait se présenter aux élections, à la condition que la candidate soit appuyée par au moins quatre membres.

Il y avait beaucoup de monde mardi à la salle de l'école Jeanne-Mance pour assister à la conférence de M. Robert Cliche. Fait singulier, la plupart des gens sont demeurés dans la salle après la conférence. Plusieurs se portèrent à la rencontre de l'orateur pour lui serrer la main. On notait parmi ceux-ci un vol groupé d'hirondelles (ces pseudos politiciens qui font de la cabale en temps d'élection et dont personne n'entend plus parler par la suite).

M. Robert Cliche a par ailleurs déclaré avoir assisté au débat en Chambre sur l'affaire Munsinger mais que n'ayant pas été élu aux dernières élections, il avait dû se contenter de regarder le tout du haut des galeries. D'après lui, si les séances avaient été télévisées, le public aurait certes songé à porter un dictionnaire au pouvoir aux prochaines élections.

M. Pat Girard, directeur du Centre des Loisirs St-Jean-Baptiste de Montréal, donnait récemment une conférence à l'école Jean-Raimbeault. M. Girard, qui en était à sa seconde expérience devant le public drummondvillois en deux ans, a connu une fois de plus l'enthousiasme de ses auditeurs. L'ex-bagnard a vraiment le don d'attirer les foules. Orateur assez simpliste dans son parler français, il possède cependant ce que bien des politiciens lui envient: la bonhomie.

Attachez-vous de l'importance à la marque de vos produits alimentaires? Cherchez-vous d'abord à acheter un produit du Canada français? Y a-t-il nécessité pour un Canadien français d'acheter des produits manufacturés par des Canadiens français, à prix égal et à service égal? Ce sont là quelques-unes des questions que l'on trouve dans une enquête menée par la commission des activités économiques de la Jeune Chambre sur les

produits alimentaires. La réponse à toutes ces questions, on l'a trouvée à la fin du questionnaire dans une autre de ces phrases interrogatives: Aimeriez-vous assister à une causerie sur l'économie du Canada français?

M. Guy Dazois, qui entretenait les membres Jeune Commerce sur cet événement international qu'est l'Expo '67, se croyait bien malin en faisant des déclarations devant les journalistes tout en leur recommandant de ne point les publier... M. Dazois confia ainsi aux scribes que le pavillon des arts deviendrait peut-être la propriété de la ville de Montréal ou d'un autre organisme une fois l'Expo terminée. Il cita également quelques noms de scientifiques bien connus dans le monde qui feraient honneur au Canada par leur présence à l'Expo. Voilà les cachotteries de M. Dazois!

Au tout début de sa causerie lundi soir, l'hon. Lévesque en voyant une assistance aussi nombreuse, a dit en badinant: "On se croirait dans une grande métropole, à voir autant de monde s'intéresser à un problème comme celui dont je vais traiter devant vous".

Plusieurs hommes d'affaires qui assistaient à la causerie du ministre, ont été fort surpris que personne de la nombreuse délégation de Victoriaville n'ait posé de questions au ministre quant à la nouvelle carte des régions économiques. Peut-être qu'elles ont trouvé justifiables les explications fournies au cours de sa causerie.

"L'homme du mois" choisi par la revue "Commerce" dans sa livraison de mars, M. Guy Godbout, président de "Distributeurs Delorimier Inc." de Montréal, sera le conférencier invité de l'Association des préposés au crédit, de Drummondville, lundi prochain.

Les visites inter-groupes apportent une foule d'avantages à ceux qui peuvent y participer

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Après avoir pris connaissance des messages antérieurs relativement aux visites inter-groupes que se proposent d'organiser en juillet l'Alliance et l'Association des Enseignants de la région de St-François, essayons de voir aujourd'hui de quels avantages bénéficieront ceux qui prendront part à cet échange.

Il semble cependant nécessaire au préalable, de jeter un coup d'oeil rapide sur quelques tendances de notre société. Notre population est presque entièrement catholique et canadienne-française. A cause de l'essor industriel, de la facilité des moyens de transport et de l'accroissement du nombre d'immigrants, la population à travers le Canada devient de plus en plus mobile, en sorte qu'on peut prévoir facilement que nos adolescents d'aujourd'hui seront forcés demain d'entretenir de bonnes relations avec des concitoyens dont la langue et la religion seront différentes des leurs.

De ces visites résultent d'autres avantages non seulement, comme nous le verrons bientôt. Pour les adolescents qui participent directement, mais également pour les parents et la population de la localité. Les parents intéressés au développement social de leurs enfants, doivent communiquer avec le responsable local, M. Bruno Rouleau, principal de l'école Fr. Frédéric Tétréau.

On dit de l'école qu'elle doit préparer à la vie, que dire alors de cet échange de visites qui place les jeunes dans des situations réelles dont ils doivent tirer le meilleur parti possible? Un des avantages les plus marquants de l'échange, provient des occasions qu'ont les participants de mettre en pratique leur connaissance de la langue anglaise. Pour ceux qui veulent en profiter, c'est le moment de briser la glace et d'acquiescer plus de facilité dans le maniement de cette langue, ce qui sera un atout précieux quand viendra le moment d'obtenir un emploi.

Simple de 199 roulé par Blanche Gauthier dans la ligue Madelon

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Blanche Gauthier a brillé lors du dernier programme de quilles, dans la ligue Madelon à la salle Champion. Mlle Gauthier a en effet roulé un magnifique simple de 199. Le plus haut triple réussi au cours de cette soirée est allé à Louise Bolduc, qui a compilé 455.

Dans les rencontres, trois équipes sur quatre ont obtenu une victoire par blanchissage. Il s'agit de la Souverain Assurance aux dépens du Salon Ruest, du Bijouterie Capitol aux dépens du Salon Stéphane et du Motel Cardin aux dépens du Vêtement Lanoraie. L'autre équipe, le Drummond Auto a eu raison de son adversaire, le Pharmacie Gauthier par le pointage de 3 à 1.

A la suite de son gain de 4 points, le Motel Cardin a augmenté son avance en tête du classement de sorte qu'il mène actuellement avec 57 points, soit une marge de presque deux points sur ses plus proches rivaux.



M. MAURICE SIGOUIN sera le conférencier-Invité du club Lions lors du prochain souper de cet organisme, lundi soir au Motel Albatros. M. Sigouin, qui est directeur de la Corporation du pont de Trois-Rivières traitera de cet organisme et des changements économiques que la construction du pont pourra amener sur la rive sud du St-Laurent, et plus particulièrement dans la région de Drummondville.

Hamel, Malouin & Associés

- Ingénieurs - Conseils.
- Mécanique • Electricité.
- Structure • Municipal.

Boul. Lemire, Drummondville — 478-4151
78, Place 21 Mars — Nicolet — 293-5861

Déclaration du maire L.-Gaston Gaudet de Bécancour

Construction de l'usine thermo nucléaire dès cet été

Opinions de la semaine

Que pensez-vous de l'affaire Gerba Munsinger qui a fait la manchette de tous les journaux récemment?

M. Jean-Claude Couture, téléviseur Victoriaville Ltée: "C'est triste à déclarer mais je trouve l'affaire Munsinger insignifiante. Je trouve le scandale Munsinger d'autant plus regrettable que les personnes impliquées dans cette affaire sont celles qui nous dirigent."

Toutefois, ce qui me peine et m'inquiète le plus dans l'affaire Munsinger c'est le fait de voir étaler en scandale la vie privée de nos politiciens. C'est en quelque sorte le genre de châtiment qui est réservé à l'homme politique. Ce châtiment est servi parfois avec raison lorsque les faits présentés au public sont exacts et entraînent un danger quelconque pour le pays, mais aussi avec grand tort lorsqu'il s'agit de faits plus ou moins réels comme c'est le cas pour l'affaire Munsinger. Je pense qu'une résultante logique de ces scandales sera la difficulté dans l'avenir de trouver de bons politiciens. Les gens de bonne probité auront très peur de se lancer dans la bonne politique même s'ils sont les plus compétents. Il en découlera donc que la qualité de nos politiciens baissera.

En conclusion, je crois que dans ce genre d'affaires, les gouvernements devraient avoir à leur disposition des tribunaux privés d'arbitrage ou de jugement pour trancher la question. On jugera par la suite si le cas doit être étalé ou non devant le grand public."

M. Antonio Pépin, dépositaire Volkswagen, Victoriaville: "En fait je trouve regrettable qu'un tel scandale ait été étalé aux yeux du grand public. Je calcule qu'un des points majeurs qui constituent que l'affaire Munsinger soit très regrettable est à la perte de temps que cette affaire a occasionnée à nos députés d'Ottawa."

Ce qu'il y a de pire encore, c'est que l'affaire Munsinger a envie de sortir chez nos députés de Québec. On voit le chef de l'opposition qui ne cesse pas de poser des questions sur l'affaire. Je crois personnellement que si M. Claude Wagner a quelque chose à déclarer sur l'affaire Munsinger, il le fera en temps et lieu, au moment qu'il jugera opportun. Enfin, il est bien certain que cette affaire est aujourd'hui quelque peu ridiculisée par tous les citoyens. Je pense que le plus grave dans toute l'affaire c'est qu'on a voulu démontrer un scandale et on s'est aperçu à la fin qu'il n'y avait pas de matière pour un vrai scandale. Les personnes impliquées dans l'affaire devront malheureusement en subir les conséquences."

M. Clément Croft, Victoriaville: "L'affaire Munsinger a fait la manchette des journaux depuis ces dernières semaines. Ce que j'en pense, c'est tout simplement que l'affaire Gerba Munsinger coûtera énormément d'argent à cause de la perte de temps des députés à Ottawa et qu'une fois de plus, ce sera nous, le peuple qui devra en payer la note."

On a parlé d'espionnage. Je crois qu'à ce moment-ci de l'affaire on est à peu près assuré qu'il n'y eut jamais d'espionnage de la part de Mme Munsinger lors de ses rencontres avec nos députés d'Ottawa. Alors pourquoi donner tant d'importance à une affaire de ce genre qui semble aujourd'hui sans grand fondement.

Qu'on partage ou non les idées politiques de M. Réal Caouette, je suis certain que la plupart des citoyens du pays ont été d'accord avec lui lorsqu'il a plus fort de l'affaire Munsinger il déclara que l'on devrait s'occuper en Chambre de problèmes beaucoup plus importants plutôt que de continuer à donner de l'importance à cette Allemagne qui continue des politiciens Canadiens pendant quelques semaines."

M. Pierre Bellemare, gérant de Steinberg's, à Victoriaville: "Je trouve tout simplement que cette affaire est révoltante. En effet, je conçois mal que des hommes qui ont eu la confiance du peuple et qui ont été élus par le peuple pour défendre ses droits à Ottawa, acceptent volontairement de dépenser des sommes énormes d'argent pour amorcer des enquêtes qui réussissent à prouver qu'on n'a rien fait, si ce n'est que la sécurité des secrets de l'Etat n'a jamais été mise en danger, fort probablement, et que Mme Gerba Munsinger n'était probablement pas du tout une espionne, mais bien une femme qui aimait le luxe et qui trouvait les moyens de s'offrir ce luxe en rencontrant des personnes capables de le lui offrir."

Je trouve l'affaire Gerba Munsinger d'autant plus révoltante que je songe à toute la misère et à tous les grands maux qui auraient besoin d'être réglés par nos politiciens."



M. L.-GASTON GAUDET, maire de Bécancour, était le conférencier-invité à la dernière rencontre du club des Lions de Victoriaville. M. le maire Gaudet a tracé un bref aperçu de ce qui a été fait à Bécancour depuis l'an dernier alors que le premier ministre Jean Lesage annonçait que la sidérurgie serait établie dans cette municipalité. Le conférencier parla également des projets immédiats et à longs termes de sa ville. Sur la photo, nous reconnaissons de gauche à droite: le Lion André Auger, qui présente le maire de Bécancour, M. L.-Gaston Gaudet, conférencier, le Dr Raymond Arsenault qui présidait le souper et M. Gilles Bernier, qui remercia le premier magistrat de Bécancour.

Les témoignages ont duré trois heures

Verdict de mort accidentelle dans le cas de M. André Patry

ARTHABASKA (R.L.) — La mort de M. André Patry, 34 ans, d'Asbestos, survenue entre le 5 et le 6 mars dernier, a été jugée accidentelle par un jury composé de 5 personnes qui a siégé devant le coroner du district d'Arthabaska, le docteur Arthur Thebeault de Victoriaville, jeudi soir, au palais de justice d'Arthabaska.

Toutefois, avant de rendre son verdict, le jury a dû entendre la version de 6 témoins qui ont eu connaissance d'une façon ou d'une autre de l'accident, ces témoignages ont duré plus de 3 heures. Les témoins étaient tour à tour interrogés par Me René Crochetière, procureur de la Couronne pour le district judiciaire d'Arthabaska, Me Gérard Croteau de Sherbrooke, procureur de André Patry, la victime, Me Pierre Lambert de Victoriaville, défenseur de Gérard Dubuc de Plessisville et par les membres du jury et le coroner.

Recit des faits
Dans la nuit de samedi à dimanche, du 5 au 6 mars dernier, vers les 2 h. 30 entre Princeville et Victoriaville, l'agent Rejean Lessard de la Sûreté provinciale de Victoriaville qui travaillait avec une automobile de la Sûreté provinciale du bureau de Victoriaville. Les informations recueillies à date ont permis à la police de constater qu'il s'agissait de "clients réguliers" de la Sûreté. Ce serait des résidents de Victoriaville qui sont surveillés de près depuis longtemps déjà par les autorités policières.

Les deux compagnons de Patry déclarent également la même chose. Il fut établi à l'enquête du coroner, que l'agent Lessard fut heurté par l'aile droite de l'automobile et projeté à distance, durant que Patry, heurté par l'aile gauche de l'automobile, roula en arrière de la voiture que conduisait Patry laquelle était stationnée sur l'accotement de la route.

Complètement à gauche
Gérald Dubuc frappa donc les deux hommes complètement à la gauche de son chemin. Un chauffeur de taxi qui le suivait est venu déclarer que l'automobile de Dubuc avait fait un grand écart à gauche avant que les deux hommes soient frappés puis ensuite un écart à droite.

Le verdict de mort accidentelle fut par contre rendu par le jury qui prit en considération la mauvaise température qui faisait qu'on ne voyait à peu près rien et que l'on ne pouvait pas distinguer la ligne blanche au milieu de la route.

Des résidences d'été visitées

ST-LOUIS DE BLANDFORD (G.A.B.) — Quatre résidences d'été situées en bordure de la rivière Bécancour à St-Louis de Blandford, ont été visitées par des malfruits qui ont fait main basse sur une partie de ce qui s'y trouvait. Aux charniers de M. Gérard Lacoursière et Albert Bouffard, les voleurs ont pris chauffettes, radios, réfrigérateurs, couvertures, vêtements d'été et même habits de bain! Chez M. Roger Girouard et Bernard

Un pont temporaire cède sous la pression des glaces

VICTORIAVILLE (J.D.) — Le printemps vient à peine de débiter que la débâcle commence déjà à se faire sentir dans le comté d'Arthabaska. En effet, hier matin, vers 7 heures, un pont temporaire qui joignait les municipalités de Ste-Clothilde-paroisse et Ste-Clothilde-village a cédé sous la pression des glaces. Une cinquantaine de pieds du tablier du pont s'est soudainement écroulé dans les eaux de la rivière Nicolet, rendant toute circulation impossible.

M. Athanas Benoit, maire de Ste-Clothilde-Village, a mentionné ce sujet que ce pont temporaire, construit de bois, avait été terminé il y a trois semaines seulement par les employés de la compagnie Raymond et Fils de Drummondville. Il servait de moyen de communication entre les deux rives de la rivière Nicolet, par suite de la démolition de l'ancien pont. Les ouvriers de Raymond et Fils avaient commencé certains sondages du lit de la rivière pour ériger le nouveau pont exactement à l'emplacement de l'ancien, mais

Patience de 15 jours

Interrogé à savoir combien de temps il faudra pour rétablir la circulation normale, M. Benoit a précisé qu'il faudra fort probablement patienter une quinzaine de jours, avant que tout redevienne à la normale, soit le temps nécessaire à réparer plus solidement la section du pont qui s'est écroulée dans les eaux glacées de la rivière Nicolet. En attendant, les automobilistes désireux de se rendre de Ste-Clothilde-paroisse et à Ste-Clothilde-village ou vice-versa, doivent emprunter les routes passant par les localités de St-Lorien, via Ste-Seraphine, ou Notre-Dame du Bon-Conseil. Voilà bien un triste sort pour cette petite localité, sise en bordure de la route No 34. Mais, comme l'a souligné le maire Benoit, on ne peut rétenir indéfiniment les glaces d'une rivière en temps de débâcle, c'est ce qu'on a tenté, a-t-il dit, et vous voyez le résultat.



COMME PAR LES ANNEES passées, le Comité régional d'habitation des Bois-Francis organisera encore une grande "Semaine de l'habitation". Cette dernière se déroulera du 15 au 22 mai prochain. Afin de mousser cette semaine, les cinq villes-sœurs seront une fois de plus représentées par cinq charmantes jeunes filles qui seront candidates au titre de Mlle Habitation des Bois-Francis. L'an dernier, Mlle Habitation fut la candidate de Victoriaville. A Victoriaville, la candidate a commencé à préparer sa campagne, et pour ce faire elle visitait en compagnie de son parain, le conseil de ville. Sur la photo, de gauche à droite, son honneur le maire Paul-André Poirier, la duchesse de Victoriaville, Mlle Louise Roy, son parain, M. Adrien Lessard et l'échevin Emilia Patry.

VICTORIAVILLE (R.L.) — La construction de l'usine thermonucléaire débutera dès cet été à Bécancour a déclaré le maire de cette ville, M. L.-Gaston Gaudet qui s'adressait aux membres du club des Lions de Victoriaville.

Le premier magistrat de Bécancour a par ailleurs raconté aux Lions tout le travail qui s'est fait dans sa ville depuis que le premier ministre Jean Lesage a annoncé définitivement que le complexe sidérurgique s'établirait à cet endroit.

M. Gaudet a parlé de la fusion volontaire des 11 municipalités environnant Bécancour. Fusion qui donna la naissance à la ville de Bécancour. M. Gaudet qui assista mercredi à une conférence prononcée par le ministre des Affaires municipales du Québec, l'honorable Pierre Laporte a déclaré que le ministre avait cité Bécancour comme exemple de fusion volontaire des municipalités.

Elu le 7 novembre. Le maire Gaudet fut élu premier magistrat de la ville de Bécancour le 7 novembre dernier. Le lendemain, a-t-il déclaré, il se mettait au travail.

Présentement le maire Gaudet dit que l'on attendait la machinerie comptable pour avoir les données principales pour les taxes. Bécancour possède un aviseur légal qui prépare les règlements. L'on vérifie actuellement les règlements des paroisses pour les uniformiser.

Le maire de Bécancour a poursuivi en disant: "La construction est encore restreinte mais ces mois-ci nous avons permis plusieurs permis de construction dans les endroits où il y a de la construction existante. L'Urbaniste travaillera aussi dans le cadre de la construction existante. L'Urbaniste travaillera aussi dans le cadre de la construction existante. L'Urbaniste travaillera aussi dans le cadre de la construction existante."

Tournoi de hockey d'un genre spécial au Centre Jean Béliveau

VICTORIAVILLE (R.L.) — C'est demain au Centre Jean Béliveau que se déroulera un grand tournoi de hockey. Ce tournoi d'un genre spécial, présentera deux catégories bien distinctes de joueurs soit une première de "Old Timers" et une seconde de "Pee Wee". L'un des principaux règlements du tournoi est de limiter les rencontres à 20 minutes, les finales du "Old Timer" exceptées. Les parties régulières seront de 20 minutes, soit 15 minutes sans arrêt du cadran - indicateur et un 5 minutes chronométré. Si le pointage est égal après les 20 minutes réglementaires, les deux équipes devront enlever un point sur la glace, plus un autre, un troisième jusqu'à ce que l'égalité soit prise.

Cédule Old Timers
1:00 p.m. la Cie Jutras vs JOC Victoriaville — 1:30 p.m. Savoie de Manseau vs Chez Pierre Restaurant — 2:00 p.m. Barons East Angus vs Laurent de Gaston Houle — 2:30 p.m. Davyville vs Collège de Victoriaville — 3:00 p.m. grande finale.

Cédule Pee Wee
10:00 a.m. Victoriaville vs Princeville — 10:30 a.m. Victoriaville vs Loretteville — 11:00 a.m. Loretteville vs Lévis, 11:30 a.m. Lévis vs Patro-Québec, 12:00 p.m. Patro-Québec vs Princeville — 12:30 p.m. Princeville vs Loretteville — 3:00 p.m. Lévis vs Victoriaville — 3:30 p.m. Victoriaville vs Patro-Québec — 4:00 p.m. Patro-Québec vs Loretteville — 4:30 p.m. Princeville vs Lévis — 5:00 p.m. grande finale.



A LEUR DERNIERE réunion mensuelle, les constructeurs en habitation des Bois-Francis accueillent des invités de marque, dont le président provincial de l'Association des constructeurs du Québec, M. Fernand Boisse, M. Gérard Houle de l'Association des plombiers et M. Gerry Drauin de Montréal, représentant de la nouvelle revue "La maison d'aujourd'hui", dont la première édition paraîtra en mai prochain.

M. Guy Hurlubise parle des avantages de la "Maison Primée" aux constructeurs

WARWICK (R.L.) — M. Guy Hurlubise, conseiller technique de l'Institut canadien de plomberie et chauffage, a parlé mercredi soir à Warwick aux membres du comité d'habitation des Bois-Francis sur les avantages pour eux d'arbore à leurs constructions le symbole de "maison primée". Ce symbole pourrait se comparer à celui de "maison médaillon".

À l'exception que plutôt de compter des avantages et commodités au point de vue électrique, il s'agit de la plomberie et du chauffage. Nous savons que le public achète l'hydroquin quand on lui aura fait comprendre que ce système de chauffage est plus efficace.

Desirs du consommateur
S'adressant aux constructeurs des Bois-Francis, M. Hurlubise déclara: "Nous sommes convaincus qu'en fait de plomberie, le programme de la "maison primée" va au devant des désirs du consommateur. Vous leur offrez par ce programme les choses qu'ils désirent mais ne savent pas comment vous demander, soit plus de commodités, un confort durable, et aussi la préparation aux appareils ménagers de demain."